

de la population française contre 23 % aujourd'hui²². Et on peut ajouter que 5 régions de l'Ouest (Provence exceptée) retrouvent à peine, en 1975, leur population de 1851 (8 600 000) tandis que globalement la population française s'est accrue de 44 % sur la période.

22. I.N.S.E.E., coll. R., n° 23-24, p. 30.

CHAPITRE II

Population active et emplois

1. LA RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE

L'étude de la population active est une introduction commode à la compréhension des réalités d'un espace économique en dépit des critiques des catégories retenues par l'I.N.S.E.E.²³.

Le tableau 6 montre la répartition de la population active par statut, on note immédiatement une différence très sensible avec le reste de l'espace français : le statut des salariés qui est celui de 4 travailleurs sur 5 (et 9 sur 10 dans la région parisienne) ne regroupe que 3 travailleurs sur 4 en Occitanie. La Provence fait seule exception tout en ayant un pourcentage de travailleurs non salariés supérieur à la moyenne des régions non occitanes.

Ce résultat doit être rapproché de la répartition de la population active par grands secteurs. En effet, on pourrait penser que ce pourcentage élevé de travailleurs indépendants est lié au maintien d'un important secteur

23. Plusieurs catégories mélangent des fonctions très différentes dans le procès de productions (ex. : travailleurs indépendants et employeurs, professions libérales et cadres supérieurs).

TABLEAU 6. RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE PAR STATUT

	Travailleurs indépendants employeurs	Aides familiaux	Salariés	Total	Taux de féminité	Taux d'activité ⁵
Aquitaine	20	5,6	74,4	100	35,7	39
Midi-Pyrénées	23,3	5,7	71,0	100	34,2	38,4
Limousin	23,2	8,4	68,4	100	37,2	40,7
Auvergne ¹	21,2	6,4	72,4	100	35,5	40,5
Languedoc ²	20,9	2,8	76,3	100	30,6	35,0
Provence	15,5	2,4	82,1	100	32,7	38,7
I Occitanie	19,4	4,5	75,1	100	35,0	38,7
II France entière	14,5	3,5	82	100	36,6	41,4
III France-Occitanie ³	13,0	3,2	83,8	100	37,1	42,0
Région parisienne	8	0,9	91,1	100	41,3	46,6
IV France-Occitanie région parisienne ⁴	15	4,2	80,8	100	35,4	38,7

1. Région de programme (Allier compris).
2. Languedoc : région de programme (Pyrénées-Orientales, Catalogne Nord compris)
3. Régions non-occitanes.
4. Régions françaises à l'exception de la région parisienne (et des régions occitanes).
5. Le taux d'activité est calculé à partir du rapport : population active employée + population disponible à la recherche d'un emploi/ population totale.

TABLEAU 7. RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE EMPLOYÉE

	Agriculture	Industrie	Bâtiment et Travaux Publics	Transports Commerce Services	Hors Secteurs ⁴	Ensemble
Aquitaine	16,05	22,9	9,8	31,6	19,7	100
Midi-Pyrénées	18,0	22	10,0	30,9	18,5	100
Limousin	22,0	21,8	10,0	30,2	16,0	100
Auvergne ¹	17,1	29,3	9,1	28,1	16,1	100
Languedoc ²	15,4	16,1	11,8	34,4	20,9	100
Provence	6,3	18,9	11,5	40,0	23,0	100
I Occitanie	14,1	21,5	10,5	33,9	20,0	100
II France entière	9,5	30,1	9,0	32,2	19,0	100
III France-Occitanie ³	8,3	32,5	8,6	31,7	18,8	100
Région parisienne	0,8	29,5	8,0	38,9	22,7	100
IV France-Occitanie région parisienne	11,2	33,7	8,9	29,0	17,3	100

1. Auvergne : région de programme (Allier compris).
2. Languedoc : région de programme (Pyrénées-Orientales, Catalogne Nord compris).
3. Régions non-occitanes.
4. Régions françaises à l'exception de la région parisienne (et des régions occitanes).

TABLEAU 8. DISPARITÉ DE STRUCTURE
DANS LA RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE EMPLOYÉE

	Agriculture	Industrie	Bâtiment Travaux Publics	Transports Commerce Services	Hors Secteurs ⁵
Aquitaine	168	76	108	98	104
Midi-Pyrénées	189	73	111	96	97
Limousin	231	72	111	94	84
Auvergne ¹	180	97	101	87	85
Languedoc ²	162	55	131	106	110
Provence	66	63	127	124	121
I Occitanie	148	71	116	105	105
II France entière	100	100	100	100	100
III France-Occitanie ³	87	108	95	98	99
Région parisienne	8	98	88	121	119
IV France-Occitanie région parisienne ⁴	117	112	98	90	91

1. Auvergne : région de programme (Allier compris).

2. Languedoc : région de programme (Pyrénées-Orientales, Catalogne Nord compris).

3. Régions non-occitanes.

4. Régions françaises à l'exception de la région parisienne (et des régions occitanes).

5. Hors secteurs : administrations + banques

primaire. Effectivement, on constate que l'agriculture fournit 14,11 % des emplois contre seulement 9,5 % dans le reste de la France, mais il en va différemment en Provence où seulement 6,3 % des emplois sont fournis par l'agriculture. Il apparaît ainsi que c'est bien plutôt la faiblesse du développement industriel de l'Occitanie qui explique la différence de la répartition par statut puisque le rapport des emplois salariés/emplois totaux est le plus fort dans l'industrie (94 % contre 73 % dans les services, 80 % dans le bâtiment et seulement 21 % dans l'agriculture ; à ce sujet on notera que le salariat est développé dans l'agriculture occitane dans deux régions : Languedoc et Provence où il représente 39,7 % et 38 % des effectifs totaux).

En effet le tableau 7 montre une répartition de la population active par secteur très particulière dans les régions occitanes :

- *importance du secteur agricole* : il est deux fois supérieur dans le Limousin et le Midi-Pyrénées et partout (sauf en Provence) supérieur de 50 à 100 % à ce qu'il est dans le reste de la France²⁴ ;
- *importance des services et de l'administration* : leur gonflement déjà constaté aux recensements précédents

Le coefficient de disparité est obtenu en calculant le rapport (proportion dans la région / proportion en France) multiplié par 100. Ainsi il y a 2,31 fois plus d'agriculteurs dans le Limousin qu'il n'y en a dans la France entière, en proportion des populations totales considérées.

24. Rappelons encore que nous ne fournissons pas les données relatives à l'Ardèche et à la Drôme qui renforceraient encore les particularités mises en évidence.

TABLEAU 9. ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE ENTRE 1962 ET 1975

Année	1962				1968				1975			
	I	II	III	Total	I	II	III	Total	I	II	III	Total
Grand Secteur												
Occitanie	1 239	1 297	1 561	4 097	973	1 449	1 989	4 412	635	1 452	2 460	4 547
Disparité Occitanie France	30,2	31,7	38,1	100	22,0	32,8	45,0	100	14,1	340	53,9	100
France	146	81,7	93,8	—	140	82,8	100,6	—	148	81,8	105	—
France	3 940	7 384	7 732	19 056	3 134	7 905	8 923	19 962	1 997	8 206	10 741	20 944
France sans Occitanie	20,7	38,8	40,6	100	15,7	39,6	44,7	100	9,5	39,1	51,4	100
France sans Occitanie	2 706	6 097	6 175	14 975	2 161	6 455	6 933	15 550	1 362	6 753	8 296	16 396
France sans Occitanie et région parisienne	18,1	40,7	41,2	100	13,9	41,5	44,6	100	8,3	41,1	50,6	100
France sans Occitanie et région parisienne	2 638	4 334	4 000	10 698	2 105	4 703	4 472	11 280	1 326,6	5 029,2	5 459	11 800
France sans Occitanie et région parisienne	24,0	39,5	36,5	100	18,6	41,7	39,64	100	11,2	42,6	46,2	100

Les effectifs ont été recalculés à partir de INSEE, coll. R. 109. En raison des arrondis les résultats ne coïncident pas toujours à l'unité près.

est révélateur d'un sous-emploi caché qui ne fait que renforcer le sous-emploi tout court²⁵ ;

- *faiblesse de l'industrie* : nous l'avons indiqué plus haut, mais il importe de le souligner car c'est là que réside la différence essentielle entre la répartition de la population active en Occitanie et dans le reste de la France ; si l'on écarte la région parisienne dont une partie des services au moins correspond à des fonctions de capitale politique, on constate un écart de 21,5 % à 33,7 % dans la place occupée par l'industrie : autant dire que l'on a affaire à deux réalités économiques différentes ; ce constat est renforcé par la remarquable homogénéité des régions occitanes : aucune n'atteint le niveau moyen français de sorte que, s'il existe bien d'autres régions sous-industrialisées en dehors de l'Occitanie, il n'en existe là aucune qui ne le soit pas. Une région, l'Auvergne se rapproche de la moyenne nationale, mais nous verrons que l'industrie y a des caractères particuliers puisqu'elle se réduit pour l'essentiel à la branche caoutchouc entièrement dominée par le groupe Michelin.

2. ÉVOLUTION 1962-1975

Pour analyser les disparités entre la répartition de la population active en Occitanie et dans le reste de la France, il est utile de considérer les évolutions récentes correspondant à la phase d'industrialisation accélérée que l'on fait généralement débiter à 1958. Pour des raisons de commodités (dates des recensements), nous avons suivi ici la période 1962-1975 (tableau 9). On

25. Voir plus bas, p. 58.

constate le parallélisme de l'évolution du secteur primaire qui a perdu 50 % de ses effectifs, tant en Occitanie que dans le reste de la France. Par contre, l'évolution a laissé subsister l'écart dans les parts relatives et le secteur I en Occitanie, à l'indice de disparité 146 en 1962, passe à l'indice 148 en 1975. On peut hasarder l'hypothèse qu'un écart irréductible provient des superficies respectives : en 1975, il y a 3,3 actifs agricoles au km² en Occitanie contre 3,8 dans le reste de la France et cette donnée est peut-être aussi significative que la surface agricole utilisée (15 ha/actif contre 17 ha dans le reste de la France en 1975 et respectivement 8,5 et 8,82 en 1962). En effet, l'exode rural s'est accompagné en Occitanie d'une réduction considérable de la S.A.U. totale : — 10 % (contre — 3,9 % dans le reste de la France) de telle sorte qu'un nouvel accroissement des terres non cultivées risquerait de provoquer des ruptures écologiques importantes, (sans parler de l'isolement croissant des agriculteurs).

Les deux autres secteurs ont connu des évolutions sensiblement divergentes en Occitanie et dans le reste de la France, comme l'indique le tableau ci-après.

TABLEAU 10. VARIATION DE LA POPULATION ACTIVE EMPLOYÉE PAR SECTEUR (1962-1975)

	I	II	III	Total (I+II)	Total
Occitanie	604	155	899	1 054	450
% des créations d'emplois	—	14,7 %	85,3 %	100	
Reste de la France ..	1 344	656	2 121	2 777	1 433
% des créations d'emplois	—	24 %	76 %	100	

Les créations d'emplois ont aggravé le déséquilibre entre les secteurs. L'industrie n'a créé que 15 % d'emplois supplémentaires en Occitanie tandis qu'elle créait près du quart dans le reste de la France. Les déséquilibres constatés en 1975 sont donc anciens et s'ils ont eu tendance à s'atténuer entre 1962 et 1968, la situation s'est aggravée depuis.

3. LE CHÔMAGE STRUCTUREL

La répartition de la population active en Occitanie par grands secteurs d'activité ne se comprendrait pas non plus sans examiner la situation sur le marché du travail (tableau 11). On constate, en effet, en comparant la situation en mars 1973 et en mars 1976, c'est-à-dire avant la crise et bien après, que le chômage frappe toujours avec la plus forte intensité en Occitanie. Certes, la détérioration a été générale et l'accroissement du nombre de demandes d'emploi non satisfaites y a été plutôt moins rapide, mais c'est que le niveau de départ était considérablement plus élevé : en 1973, le chômage en Occitanie était presque deux fois supérieur à ce qu'il était dans le reste de l'hexagone ; entre 1976 et 1973, sa progression absolue représente plus de 4 % des effectifs employés contre 3 % pour le reste de l'hexagone. L'analyse du chômage complète celle de la répartition de la population active par grands secteurs. En effet, le sur-chômage de l'Occitanie par rapport au reste de l'hexagone correspond approximativement à l'asphyxie industrielle : ce sont les régions qui connaissent le pourcentage d'actifs dans l'industrie le plus faible qui ont le pourcentage de D.E.N.S. le plus élevé (Languedoc, Provence) et inversement (Auvergne).

TABLEAU 11. CHÔMAGE STRUCTUREL ET CRISE EN OCCITANIE

	Aquitaine	Midi-Pyrénées	Limousin	Auvergne ¹	Languedoc ²	Provence	Occitanie	France	France Occitane ³	Région parisienne	Reste de la France ⁴
P.D.R.E. au 31-03-75	5,7	6,5	4,7	4,9	7,3	8,3	6,8	4,8	4,3	4,8	4,1
Effectifs salariés
D.E.N.S. en 1966	1,3	1,2	0,7	0,8	1,9	2,0	1,5	1,0	0,8	0,9	0,8
Effectifs salariés
D.E.N.S. au 31-03-1973	3,1	3,3	2,4	2,1	3,8	3,9	3,3	2,2	1,9	2,4	1,8
Effectifs salariés
D.E.N.S. au 31-03-1976	6,9	7,2	4,8	4,9	8,8	8,2	7,3	5,4	4,9	5,3	4,8
Effectifs salariés

P.D.R.E. : Population Disponible à la Recherche d'un Emploi, personnes (recensement) qui déclarent être sans emploi et en chercher un

D.E.N.S. : Demandes d'Emploi Non Satisfaites.

1. Auvergne : région de programme (Allier compris).

2. Languedoc : région de programme (Pyrénées-Orientales, Catalogne Nord compris).

3. Régions non-occitanes.

4. Régions françaises à l'exception de la région parisienne (et des régions occitanes)

5. Recensement de 1975.

Mais, s'il ne s'agit pas de négliger ces disparités intra-occitanes ; par rapport au reste de l'hexagone, l'Occitanie apparaît comme massivement affectée par un sous-emploi que la crise a encore aggravé : si l'on prend comme début de la crise mars 73, l'accroissement du chômage mesuré par la différence entre les D.E.N.S. de mars 76 et celles de mars 1973 est encore plus fort en Occitanie que dans le reste de l'hexagone si on le rapporte aux populations actives respectives. Une fois encore, l'homogénéité de la situation dans les six régions est remarquable : pas une région occitane n'est en dessous de la moyenne du reste de l'hexagone. Dans les plus défavorisées, le niveau du chômage atteint des proportions telles que l'ensemble de la structure sociale ne peut manquer d'en être affectée : 8,8 % dans le Languedoc, 8,2 en Provence. Une telle situation ne peut déboucher que sur l'alternative suivante : ou bien un pourrissement, un enlèvement par émiettement et recherche de solutions individuelles, issue lourde de menaces mais dont le terme peut être éloigné, ou bien une véritable explosion bouleversera un édifice social qui se prive d'un actif sur 10. Nul doute que le calme relatif de la période actuelle provienne en grande partie des espoirs de transformations liés aux échéances électorales dans une Occitanie profondément à gauche. La question est posée des bouleversements que ne manquerait pas de connaître l'Occitanie si ces espoirs étaient déçus soit par une politique économique mal adaptée soit par un revers électoral au niveau de l'hexagone.

4. RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

S'il est important de mettre l'accent sur les déséquilibres de la répartition de la population active par grands

et l'ensemble « salariés agricoles + ouvriers » dépasse cette proportion.

Par contre, il ne fait pas de doute que l'on retrouve bien les déformations attendues :

- dans les 6 régions, la proportion des ménages ouvriers est plus faible qu'ailleurs (écart énorme pour Midi-Pyrénées et Languedoc) ;
- dans 5 régions (Provence exceptée) la proportion des agriculteurs est supérieure au reste de l'hexagone.

L'analyse économique des régions occitanes permet de dégager une série de traits communs :

- les travailleurs indépendants sont beaucoup plus nombreux que dans le reste de l'hexagone. L'extension plus faible du salariat est liée et/ou à l'importance du secteur primaire (sauf en Provence) et/ou au gonflement des secteurs services/commerces (Provence) ;
- le taux d'activité est sensiblement plus faible que pour le reste de la France, le résultat est en partie masqué par le secteur primaire où le taux d'activité féminin est très élevé mais difficile à apprécier et à comparer avec les autres régions. Il est lié au vieillissement de la population mais aussi à la faiblesse des offres d'emplois en particulier pour les femmes ;
- en effet, la population disponible à la recherche d'un emploi représente en moyenne 6,5 % de la population active et se rapproche de la barre des 10 % en Provence et Languedoc. Cette situation ancienne est aggravée par la crise ;
- on ne peut manquer de relier l'existence de cette véritable « armée de réserve industrielle » avec l'atrophie du secteur industriel. Alors que dans le reste de la France, le secteur industriel regroupe 32,5 % des ac-

tifs en Occitanie, les emplois industriels ne sont que 21,5 % du total.

C'est cette sous-industrialisation qui constitue le cœur des problèmes économiques occitans. Plus grave encore, la somme des activités industrielles de l'Occitanie ne semble pas constituer une industrie comme le montre l'étude des structures industrielles.